



HISTORIQUE DE LA SAUVEGARDE

1942

Association loi 1901, l'Association a été créée le 16/12/1942. Elle s'intitulait alors : « **Service Social de Sauvegarde de l'Enfance du Département de l'Ain** ».

But : Association constituée pour recevoir les mineurs délinquants, assurer la garde de ces jeunes garçons inculpés et apporter son concours aux autorités judiciaires, aux œuvres protectrices de l'enfance et aux familles, en toute matière concernant la sauvegarde, le redressement et le reclassement social de la jeunesse malheureuse et délinquante. Diligenter l'enquête sociale, en matière civile comme en matière pénale, dans tous les cas où la loi et la pratique l'admettent actuellement. Cette association est appelée à prêter également un appui précieux aux tribunaux, en procédant au dépistage des enfants justiciables à un titre quelconque d'une mesure de protection, de sûreté ou de rééducation (mineurs délinquants, vagabonds, maltraités, délaissés, en danger moral, etc.).

1948

Modification des statuts d'origine et adaptation au contexte d'après-guerre. L'Association devient le « **Service Social de la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence délinquante ou en danger moral, du Département de l'Ain** ».

1951

Démarrage du service **d'Assistance Educative en Milieu Ouvert**.

1953

L'Association prend la dénomination : « **Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence, département de l'Ain** ».

1975

Nouvelle modification des statuts. L'Association devient « **Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence de l'Ain** » (ADSEA).

1977

Mise en place d'une équipe de Prévention sur Bourg-en-Bresse, en partenariat avec la CAF, l'UDCSF et l'AGLCR.

- 1982** Création officielle du **Service « Prévention Spécialisée »**
Objectifs : Prévention de la délinquance, mise en place d'actions d'animation sur les différents quartiers de la Ville.
- 1984** Reprise du Service «**Tutelles aux Prestations Sociales** » géré jusqu'alors par la Caisse d'Allocations Familiales.
Objet : à la demande de la justice et de la Préfecture, gestion financière des prestations sociales et familiales perçues par des familles en difficultés.
- 1988** En mai 1988, une action multipartenariale (Mairie, CAF, Inspection d'Académie, Sauvegarde) est engagée afin de prendre en compte les difficultés des Gens du Voyage ou semi-sédentaires (30 à 60 caravanes), plus particulièrement l'approche scolaire et le stationnement dans des conditions sanitaires satisfaisantes. Actuellement, la mission de «**Médiation Gens du Voyage** » confiée à l'ADSEA est assurée par un éducateur à temps plein (poste financé par l'Etat et les collectivités territoriales).
- 1992** Création des Activités Péricolaires (action périphérique rattachée au Service AEMO).
Objectif : aide aux devoirs pour des enfants en difficulté ou en échec scolaire, à domicile, pour aider les parents à tenir leur rôle dans la complémentarité avec l'école.
- 1993** Face aux évolutions de la Société (accroissement des divorces et des séparations, familles recomposées...), un nouveau service est créé : le **Centre d'Accueil, Rencontres, Investigations, Consultations (CARIC)**.
Objectifs : organisation de droits de visites pour les enfants dont les parents sont séparés et médiations familiales.
Parallèlement, fermeture du service d'enquêtes sociales pour des raisons financières.
- 2002** Mise en place d'un service **d'Accompagnement Social au Logement (ASL)** employant 3 salariées.

Restructuration de l'Association avec la création d'un **Siège Social** et la nomination d'un Directeur Général.
- 2003** Mise en place du service **Animation Prévention Primaire (APP)** suite à la réponse à l'appel d'offre de la Municipalité de Bourg pour la gestion des centres de loisirs. Le CPNG défaillant devait être remplacé par une structure et l'ADSEA a présenté un projet différent, avec un appui fort sur les familles et les valeurs.
- 2004** Reprise du **CHRS « La Parenthèse »** suite à la fusion-absorption de l'Association « Femmes et Mères en Difficultés ».

2006

Gestion du dispositif 115 par l'ADSEA à la demande de la Préfecture.

2007

- Ouverture du CHRS regroupé sur Bourg-en-Bresse.
- Modification des statuts et nouvelle dénomination : « **Association Départementale de Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte de l'Ain** ».

2008

Restructuration de l'ADSEA en trois pôles d'activité : Prévention, Protection de l'Enfance, Logement Insertion.